



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 7 mai 2008 — N° 80

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Legault (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale déplore l'absence de vision et le manque de leadership du gouvernement du Parti libéral du Québec en matière de développement économique.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; le reste du temps sera réparti entre les groupes parlementaires, qui disposeront d'une enveloppe de temps correspondant à la proportion des sièges qu'ils détiennent respectivement à l'Assemblée; le temps non utilisé par un groupe sera transféré aux deux autres groupes, selon la proportion des sièges qu'ils détiennent; et les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Suit le débat sur la motion de M. Legault (Rousseau).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 12 heures, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

7 mai 2008

La séance reprend à 14 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 214 Loi concernant la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 957-20080507)

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 214, Loi concernant la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 214 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

7 mai 2008

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 215 Loi concernant la Ville de Sherbrooke

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 958-20080507)

M. Reid (Orford) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 215, Loi concernant la Ville de Sherbrooke.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 215 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que la ministre des Affaires municipales et des Régions soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Dubourg (Viau) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 38 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'accès aux services de réadaptation des personnes présentant une déficience intellectuelle et aux services de soutien à leur famille, à Montréal.

(Dépôt n° 959-20080507)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

7 mai 2008

Un tableau présentant les placements effectués par certains organismes du secteur public québécois dans du papier commercial adossé à des actifs.

(Dépôt n° 960-20080507)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe) dépose :

L'extrait d'une inscription au Registre des lobbyistes du Québec.

(Dépôt n° 961-20080507)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Legault (Rousseau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore l'absence de vision et le manque de leadership du gouvernement du Parti libéral du Québec en matière de développement économique.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 53 en annexe)

Pour : **63** Contre : **42** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Diamond (Marguerite-D'Youville) et M. Simard (Richelieu) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec salue le 60^e anniversaire de la fondation de l'État d'Israël;

7 mai 2008

QUE les soixante ans d'Israël soient l'occasion de célébrer le retour du peuple juif au sein du concert des nations, les nombreuses réalisations culturelles, économiques et scientifiques d'une société libre, démocratique et épanouie, ainsi que les relations privilégiées entretenues par les gouvernements québécois et israélien;

QU'elle réaffirme le soutien indéfectible des Québécoises et des Québécois aux efforts de paix du gouvernement d'Israël et de l'Autorité palestinienne, ainsi qu'à la création future d'un État palestinien démocratique en paix avec son voisin israélien.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Trottier (Roberval) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de l'eau potable qui se tient du 4 au 10 mai et qu'elle rappelle l'importance de sensibiliser la population aux questions d'eau potable.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Diamond (Marguerite-D'Youville), Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et M. Trottier (Roberval) proposent conjointement :

7 mai 2008

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine internationale de la sensibilisation au compostage et qu'à cette occasion elle réitère la nécessité, pour le Québec, de valoriser et traiter de manière responsable autant les matières organiques que l'ensemble des déchets de son territoire.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gosselin (Jean-Lesage), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) au nom de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Mois de la sensibilisation à la fibrose kystique et qu'elle encourage la recherche sur cette maladie génétique.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) au nom de M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale des orphelins du SIDA qui se tient le 7 mai de chaque année et qu'elle rappelle qu'à toutes les 15 secondes la maladie emporte un père ou une mère, faisant ainsi plus de 15 millions d'orphelins dans le monde.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

7 mai 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie), M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et M. Dorion (Nicolet-Yamaska) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 35^e Semaine de la dignité des personnes assistées sociales et qu'elle reconnaisse la détermination et la volonté de ces femmes et de ces hommes à participer activement à la vie socioéconomique du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 68, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira afin de procéder à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières portant sur le Rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et du Code de déontologie des lobbyistes.
- _____

7 mai 2008

AFFAIRES DU JOUR

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 8 mai 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 25, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 8 mai 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

7 mai 2008

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Legault (Rousseau) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant le développement économique du Québec :

(Vote n° 53)

POUR - 63

Arseneau	Deslières	Lapointe	Pelletier
Beaupré	Diamond	<i>[Crémazie]</i>	<i>[Rimouski]</i>
Bédard	Dionne-Marsolais	Leblanc	Proulx
Benjamin	Domingue	L'Écuyer	Richard
Benoit	Dorion	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	Riedl
Bergeron	Drainville	Légaré	Roux
Bonnardel	Dufour	Legault	Roy
Bouchard	Dumont	Lelièvre	<i>[Montmagny-L'Islet]</i>
Caire	Ferland	Lemay	Schneeberger
Camirand	Gendron	Lévesque	Simard
Charbonneau	Gingras	Malavoy	Taillon
Cloutier	Girard	Maltais	Therrien
Côté	Gosselin	Marois	Trottier
Curzi	Grandmont	Méthé	Turp
Damphousse	Grondin	Morassee	Wawanoloath
De Martin	Harel	Morin	
Deschamps	Lapointe	Morissette	
	<i>[Groulx]</i>	Pagé	

CONTRE - 42

Arcand	Courchesne	L'Écuyer	Paradis
Auclair	Dubourg	<i>[Pontiac]</i>	Pelletier
Bachand	Dupuis	Lessard	<i>[Chapleau]</i>
Beauchamp	Fournier	MacMillan	Reid
Bécharde	Gagnon-Tremblay	Marcoux	Sklavounos
Bergman	Gautrin	Marsan	St-Pierre
Blais	Gonthier	Ménard	Thériault
Boulet	Hamad	Normandeau	Tomassi
Charest	James	Ouellette	Vallée
Charlebois	Jérôme-Forget	Ouimet	Vallières
Copeman	Kelley	Paquet	Whissell